

Luxembourg, le 7 décembre 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

« Malgré la victoire de son parti aux élections législatives, l'ancienne dirigeante en Birmanie, Aung San Suu Kyi, avait été arrêtée lors du coup d'État de l'armée birmane en février 2021. Ce lundi 6 décembre 2021, inculpée pour incitation aux troubles et au « soulèvement », Aung San Suu Kyi fût condamnée à quatre ans de prison. Outre une violation des mesures sanitaires en temps de pandémie, l'ancienne dirigeante civile fait face à d'autres accusations telles, entre autres, la corruption et la fraude électorale. L'ancien président du Myanmar a également été condamné.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- Quelle est la situation politique actuelle au Myanmar ?*
- La communauté internationale juge-t-elle légitime le procès mené par la cour pénale de Naypyidaw ? Quelles conséquences pourraient, le cas échéant, être tirées de cette évolution ?*
- Quelle est l'attitude de Monsieur le Ministre face à ces procès ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu